

Comment classer

Comment classer un S&W Hand Ejector modèle 1899 ?

mardi 5 décembre 2017, par Erwan

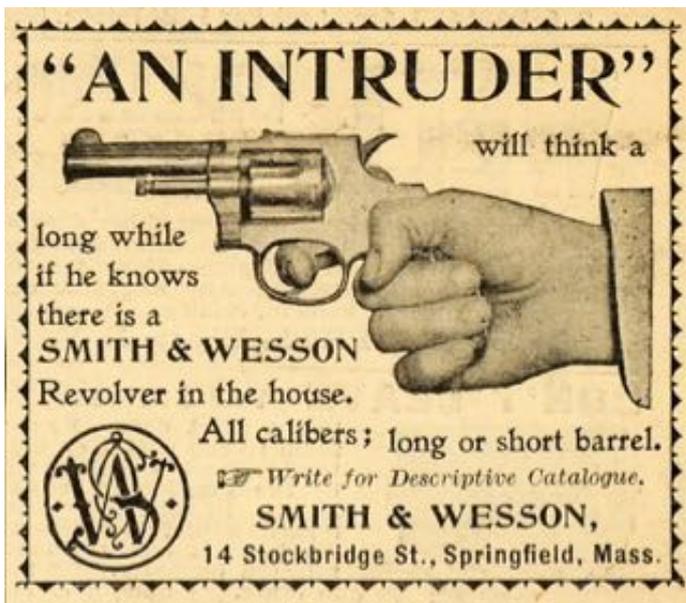
Comme le modèle est de 1899, je voudrais avoir confirmation que mon Hand Ejector est bien classé en catégorie D2 5e).



Les modèles Hand Ejector marquent une évolution mécanique majeure entre les S&W à basculement

du canon et du barillet vers l'avant (Top Break) et ceux dont la carcasse et le canon sont fixes (Solid Frame), sur

lesquels le rechargement se fait en basculant le barillet du côté gauche et pour lesquels l'extraction des étuis s'effectue en poussant manuellement la tige prolongeant l'extracteur de l'avant vers l'arrière. La saillie de l'extracteur n'est donc plus automatique au moment du basculement, comme sur les modèles "top break", mais nécessite une intervention manuelle (d'où l'appellation de "Hand Ejector").



Ce



principe de fonctionnement est apparu avec le Hand Ejector 1896 calibre .32. Sur les premiers "S&W Hand Ejector", le déverrouillage du barillet s'effectuait en tirant

vers l'avant la tige d'éjection. Plus tard le déverrouillage a été réalisé en actionnant un poussoir placé du côté gauche de la carcasse, comme sur nos revolvers actuels.

Quel que soit le mode de déverrouillage du barillet, ces revolvers appartiennent à la famille des "Hand Ejector" (c'est en effet le basculement du barillet sur le côté et l'éjection des étuis réalisée en poussant la tige d'éjection vers l'arrière qui caractérisent la famille des "Hand Ejector").

Pour autant que je puisse m'en rendre compte à partir de vos photos, votre arme est un modèle 1899 en .38 Long Colt, qui a été commandé à deux ou trois mille exemplaires par l'US Army et à 1000 exemplaires par l'US Navy. On distingue en haut des plaquettes les initiales JTT de l'inspecteur John T. Thompson, qui a inspecté l'arme en 1901, et de l'autre côté celles du capitaine Kelly S. Mrose (KSM), qui succéda au colonel Thompson en 1903.



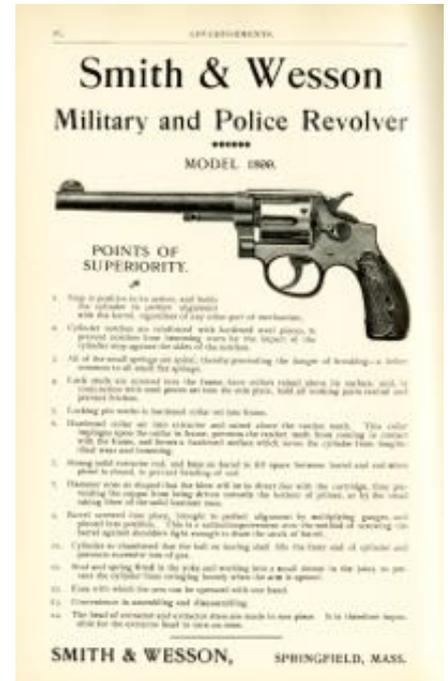
C'est une arme rare et indéniablement d'un modèle antérieur à 1900, mais elle se trouve malheureusement classée par exception en catégorie B par le décret du 2 septembre 2013, énumérant la liste des armes dites à "dangerosité avérée".



Notre association est la première à regretter que ce beau revolver à la limite du 19^e et du 20^e siècle ait été classé d'une façon aussi pénalisante. En classant en catégorie B les "S&W Hand Ejector de tous modèles", le législateur a délibérément voulu couper court à toutes les dérives, car les "Hand Ejector" ont été fabriqués sous différentes formes jusqu'en 1941 et, malgré un changement d'appellation à partir de cette date, les

revolvers S&W contemporains et ceux de beaucoup d'autres marques continuent à fonctionner sur le même principe.

J'ai donc le regret de vous confirmer le **classement en catégorie B de votre arme.**



Si vous êtes tireur sportif. La loi vous autorise à demander jusqu'à 12 autorisations de détention d'armes de catégorie B. Il est bien sûr contrariant d'avoir à consommer une autorisation pour une arme ancienne, mais compte tenu de la rareté et du bel état de conservation de votre arme, c'est peut être la solution pour pouvoir la conserver en toute légalité.



Le premier S&W Hand Ejector, commercialisé en 1896, se caractérise par l'apposition des numéros de brevet entre les cannelures du barillet.

